

LA DECHARGE GEANTE DE SAINT-ESCOBILLE NE PEUT SE FAIRE !

Pendant l'enquête publique qui s'est tenue du 8 octobre au 10 novembre 2007, plus de 4000 personnes se sont déplacées pour exprimer leur refus du projet privé du centre de stockage de déchets ultimes à Saint-Escobille (Essonne91).

Cette étonnante mobilisation des élus locaux, départementaux, des parlementaires, de la population interpelle les pouvoirs publics et plus particulièrement le préfet de l'Essonne et la Région Ile de France et leur demande instamment d'engager une politique cohérente de la gestion des déchets, s'inscrivant dans une perspective de développement durable.

13 contre-expertises réalisées pour le compte de l'ADSE (association de défense de la santé et de l'environnement) par des spécialistes indépendants, démontrent que :

- Le projet de centre de stockage n'est pas opportun. Les capacités de stockage pour la région sont excédentaires pour les 8 années à venir sans prendre en compte :
 - Les projets de création de nouvelles installations ;
 - Celles existantes en limite de territoire de l'Ile de France ;
 - Le développement des filières de revalorisation.
- Le site a été choisi par SITA à partir d'une simple opportunité foncière, sans réflexion environnementale. Quatre experts géologues et hydrogéologues prouvent que les risques de pollution de la nappe phréatique sont réels.
- Le risque sanitaire pour la population a été scandaleusement négligé par l'industriel dans l'étude d'impact du dossier de demande d'exploitation. De l'avis des toxicologues et professionnels de santé consultés, installer un tel centre à 750m d'une école est inacceptable.

Sur la place de Saint Escobille, le samedi 10 novembre 2007 , 500 personnes dont 200 enfants ont soutenu par leur présence et par leurs chants les élus qui sont allés remettre les rapports de contre-expertise aux commissaires enquêteurs. Ce rassemblement en appelle à la responsabilité des décideurs au plan humain, écologique, sanitaire, socio-économique, juridique et administratif.

La commission d'enquête étudie actuellement tous les documents qui lui ont été remis ; elle devrait conclure ses travaux et donner son avis fin janvier, début février.

L'ADSE dénonce le choix économique des industriels des déchets qui privilégient le développement des décharges, très rentables financièrement au détriment des filières de recyclage et des technologies innovantes.

ADSE

www.adse-saintescobille.com

Tél. : 06 73 67 16 27 ou 01 69 95 31 32